



Le 14 octobre 2025

Les ministres valsent, le système de santé continue de décliner

Les ministres se succèdent à la santé tandis que l'hôpital et tout le système de santé agonisent ! Le changement de nom ne suffit pas : il faut des moyens, à commencer par annuler le projet de faire faire plus de 5 milliards d'économies sur le budget de l'Assurance Maladie. Nos hôpitaux n'en peuvent plus. Ils étaient déjà en difficulté. La circulaire de F. Bayrou au printemps, demandant aux ARS de leur serrer la vis, a encore aggravé la situation, favorisant la mise en place de plans de retour à l'équilibre financier (PRE), en fait des plans de suppressions de lits ou d'activité, de restrictions de personnels. Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2026 doit donner aux hôpitaux les moyens de répondre aux besoins, de même qu'il doit arrêter de faire payer les malades avec les franchises. Et pas touche à l'AME.

La nouvelle ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, Stéphanie Rist, n'est pas une inconnue du monde de la santé. Elle s'est illustrée en faisant voter une loi voulant moraliser l'intérim médical. Il s'agit là en effet d'un fléau entravant le développement d'équipes soignantes stables, indispensables à la qualité des soins, et narguant les médecins hospitaliers titulaires par des salaires astronomiques. Mais sans aucune mesure d'accompagnement, sans augmenter le nombre de médecins formés, sans évolution vers une égalisation des revenus entre public et privé, cette loi a surtout mis de nombreux hôpitaux en difficulté, a justifié des fermetures de services, au prétexte du manque de médecins et a servi le secteur privé !

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité rappelle ses exigences d'une loi de financement de la Sécurité Sociale répondant aux besoins et cela nécessite d'augmenter les recettes par les cotisations. Il est nécessaire d'inscrire dans le budget de l'État des crédits supplémentaires pour permettre aux universités de former plus de soignants. La Coordination défend le service public à l'hôpital et en ambulatoire avec un service public territorial de soins de premier recours autour des centres de santé, contre une financiarisation de la santé, pesant sur les finances publiques et les malades. Elle appelle à signer et à faire signer la pétition « [La Sécurité Sociale, c'est vital](#) ».



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant - 45120 Chalette sur Loing - Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landassfr

Adresse : 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes - Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org